

Journée professionnelle dédiée aux Études Sensibles de Territoires

Muséum-aquarium de Nancy
5 mai 2026

S'EXPRIMER DE
MANIÈRE
INTELLIGIBLE



bonjour monsieur

navi
de vous
rencontrer.

je me présente,
Charlie Zanello

je suis
diagnostiqueur
sensible.





Charlie Zanello, bande-dessinée réalisée dans le cadre de

l'étude sensible de la Communauté de communes du Bassin de Pompey

PROGRAMME

Une rencontre animée par **Xavier LEHERPEUR**, journaliste et critique de cinéma.

9h30 Accueil
10h **Ouverture de la journée par Isabelle CHARDONNIER**
 Directrice des affaires culturelles du Grand Est
 En présence d'**Hocine CHABIRA**, vice-président de la Communauté urbaine du Grand Nancy et de **Bertrand MASSON**, adjoint au maire de Nancy

10h15 – 11h **ÉVALUER LES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS : SUR LA PISTE DES EMPREINTES SENSIBLE, SOCIALE ET CIVIQUE**

Intervention d'Emmanuel PIDOUX,
 Doctorant en sociologie au laboratoire LIAgE (Université Paris 8)

La grande majorité des études portant sur l'art et la culture sont d'ordre quantitatif et macro. On parle des « pratiques culturelles des français » par exemple, souvent mesurées statistiquement. La singularité et la diversité de ces pratiques et de leurs effets nous échappent. Comment pourrait-on les déchiffrer et les saisir ?

En s'appuyant sur des exemples, en France et à l'étranger, de créations participatives, de diagnostics sensibles comme de projets culturels de territoire, nous essaierons de montrer comment une approche qualitative, médiée, itérative, impliquée et partagée peut nous permettre de mesurer l'empreinte sensible, sociale et civique de ces projets. En d'autres termes : de considérer les résultats mais surtout les impacts de ces projets culturels et artistiques pour les personnes, en tant qu'individu, en tant qu'habitants d'un territoire, en tant que citoyens.

Nous essaierons de définir comment dresser la « comptabilité bénéfique » de ces projets : en adoptant une écologie de l'attention, de l'accueil, d'une ouverture à la rencontre et à l'imprévu, en s'immergeant sur le territoire considéré comme milieu et écosystème « déjà-là » (riche de ressources et d'opportunités), en reconnaissant le « jeu » et les marges dans cette « zone de contact » du territoire, en garantissant le

déploiement d'une scène d'égalité et de collectifs dans lesquels les savoirs experts, sensibles ou d'usage vont se conjuguer, en s'outillant et en inventant de nouvelles formes d'évaluation (dessins de conscience, topographie de la coopération, évaluation *in itinere*), en décollant les regards, en déplaçant les rôles (des habitants, des élus, des professionnels, des artistes, des chercheurs) ou en réinterrogeant le rapport entre l'œuvre et le processus de création.

11h - 12h30 REGARDS CROISÉS SUR TROIS ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION DES ÉTUDES SENSIBLES EN GRAND EST

Cécile BANDO, maitresse de conférences en sciences de l'information et de la communication - université de Lorraine - Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Carole BETIS, coordinatrice Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), CC du Bassin de Pompey

Emmanuelle BRANDENBURGER, adjointe du directeur régional délégué aux Industries et à la Démocratie Culturelles (IDC), DRAC Grand Est

Maxime LE MOING, artiste sonore

Hervé MARCHAL, professeur des universités - université de Bourgogne-Franche-Comté - département de sociologie - laboratoire interdisciplinaire de recherche « sociétés, sensibilités, soins »

Justine SALVARO, artiste, collectif des Pièces détachées

12h30 - 14h Déjeuner

14h - 14h45 INNOVER GRÂCE À L'ÉTUDE SENSIBLE, L'EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRUYÈRES VALLONS DES VOSGES

Antoine CARDIN, Cie Devers en geste

Ludovic DURAIN, président de la CC Bruyères Vallons des Vosges

Anaïs GUEDON, conseillère action culturelle et territoriale, DRAC Grand Est

Camille PERRIOL, coordinatrice EAC à la CC Bruyères Vallons des Vosges

Carine SEIGNER, responsable de l'action culturelle territoriale, Conseil Départemental des Vosges

14h45 - 16h15 REPENSER LES POLITIQUES CULTURELLES À PARTIR DU SENSIBLE

Mathilde DOYEN, chargée de mission patrimoine culturel, Parc naturel régional des Ballons des Vosges (68) - Expérimentation des balades sensibles

Carine GONZALEZ, Territoires en cultures - accompagnement de la démarche d'évaluation sensible de la CC Val de Drôme en Biovallée (26)

Anne-Laure POISSONNIER, directrice des affaires culturelles de Verdun - Mobilisation de l'Agence nationale de psychanalyse urbaine sur la ville de Verdun (55)

Sylvain VOGEL, Sur les sentiers du théâtre, Responsable de la coordination et de la programmation artistique, Mobilisation de l'Agence nationale de psychanalyse urbaine dans la CC de la Plaine du Rhin (67)

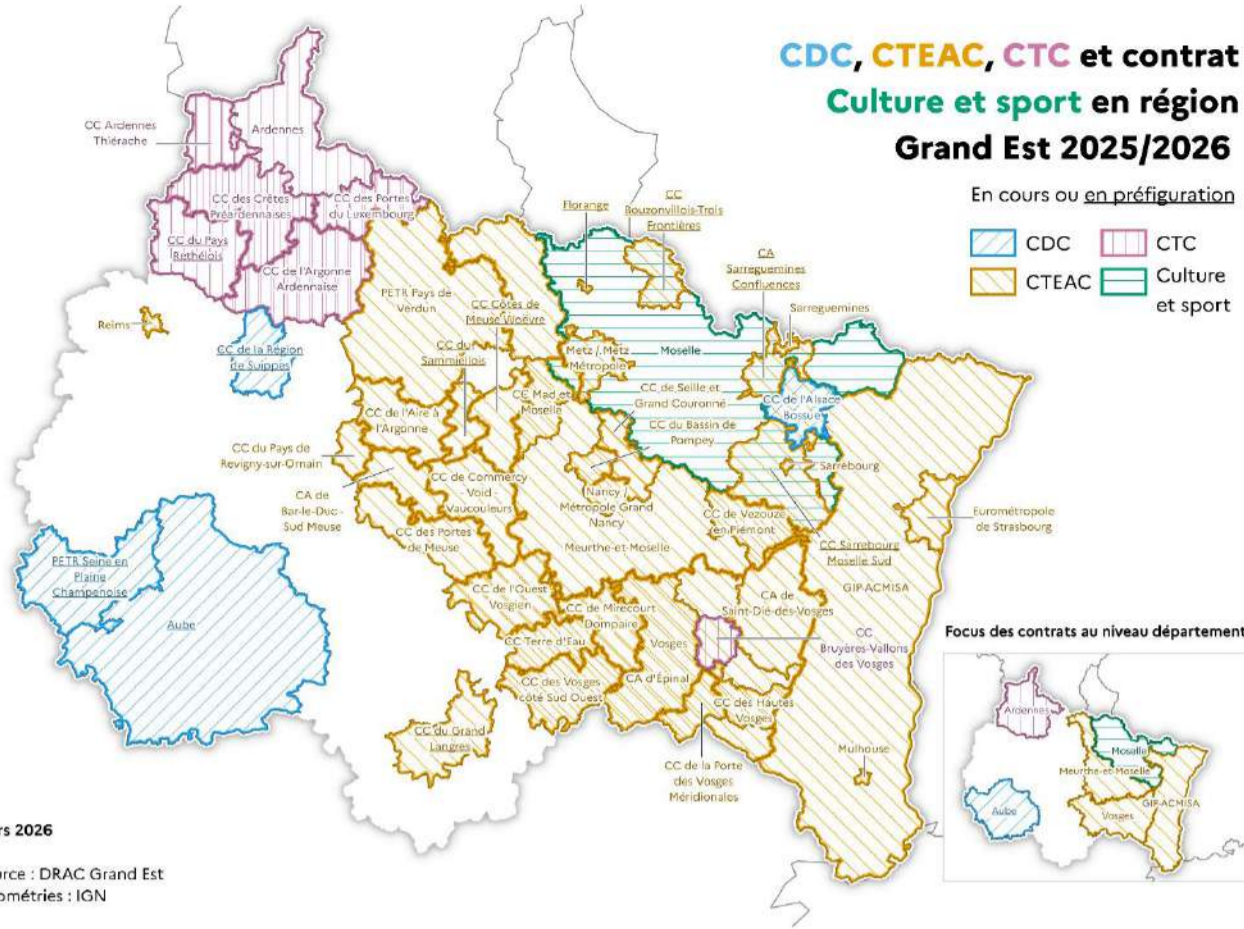
Alexia ROS, chargée de projets et ressources « Les arts détectives » au POLAU, Pôle arts et urbanisme (37)

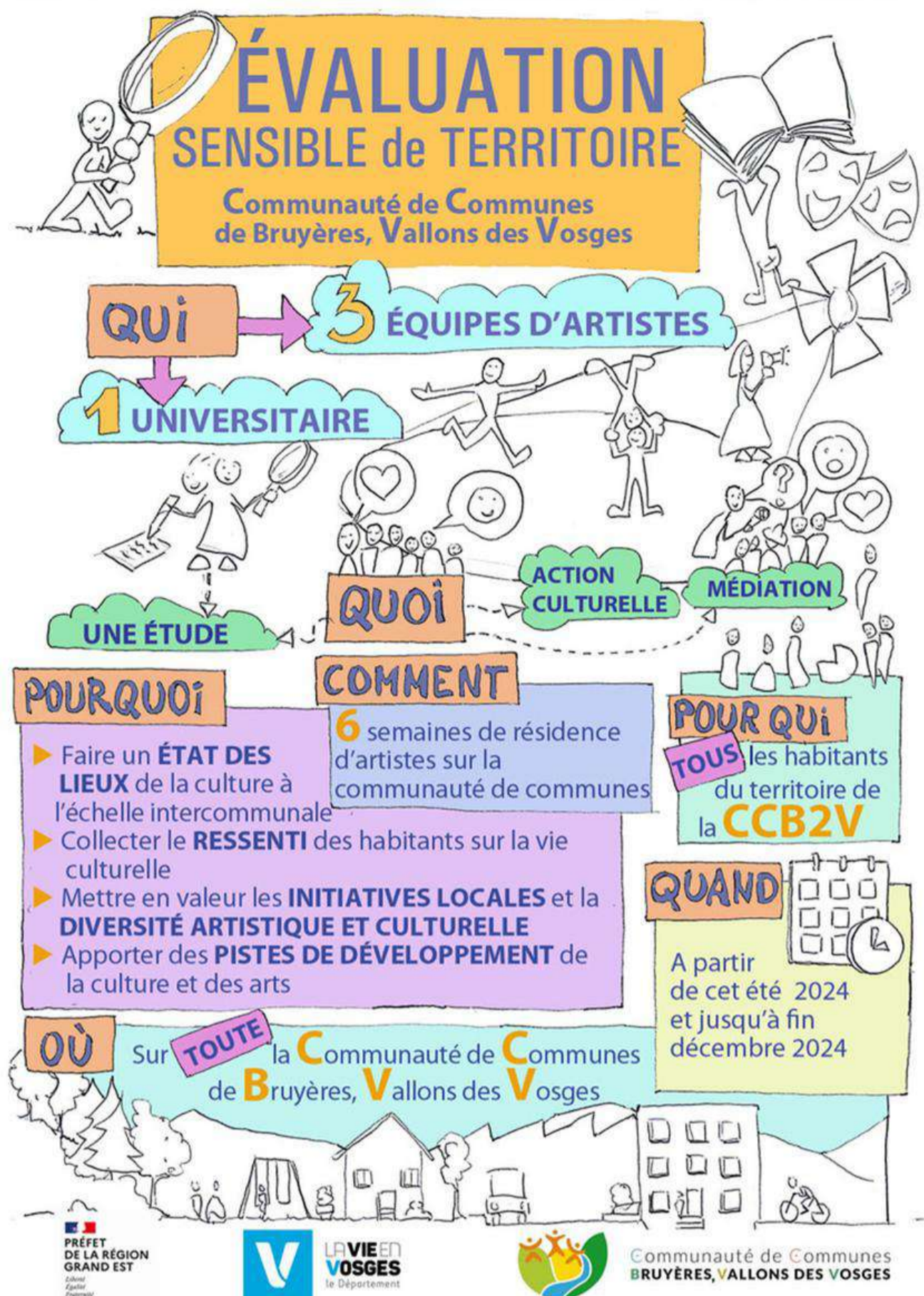
16h15 - 16h30 Conclusion de la journée par Emmanuel PIDOUX et Sébastien PACI,

Directeur régional adjoint délégué en charge du pôle Industries et démocratie culturelles

LA CONTRACTUALISATION EN REGION GRAND EST

**CDC, CTEAC, CTC et contrat
Culture et sport en région
Grand Est 2025/2026**





Communication réalisée par la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges dans le cadre de l'évaluation sensible de territoire

LES TERRITOIRES AYANT DÉPLOYÉ UNE ÉTUDE SENSIBLE (2023-26)

VOSGES (88)

CC Vosges Côté Sud Ouest

Coordinatrice : Juliette Tribout

Universitaire : Sophie Turbé, docteure en sociologie de la culture, MCF Université de Lorraine (2L2S), artiste-peintre

Artistes : Estelle Allagnat, Chloé Payen (Cie Gaubi, cirque), Camille Zinutti, Chloé Stouque, Amélie Ceulemans-Cremonesi, (Collectif Heruditatem, architecture), Estelle Chrétien (arts visuels)

CC Bruyères Vallon des Vosges

Coordinatrice : Camille Perriol

Universitaire : Hervé Marchal, professeur de sociologie, Université de Bourgogne Europe, CNRS, MSH Dijon/LIR3S

Artistes : Morgane Britscher (arts visuels), Marion Even, Quentin Claude (Cie La Migration, cirque), Antoine Cardin, Noémie Sarcey, Nour Bathail (Cie Devers en geste, danse)

CC Terre d'eau

Coordinatrice : Juliette Pierre

Universitaire : Réjane Sourisseau, maîtresse de conférences associée au Master « Mondes et métiers de la culture » et au laboratoire de recherche GERiCO (Université de Lille) ; chargée d'études indépendante pour des réseaux associatifs, la Fondation de France (programme Culture(s) et création), la Fondation Carasso (programme Art citoyen) et des collectivités

Artistes : Justine Salvaro, Julien De Ciancio, Jim Didot (Collectif des pièces détachées, théâtre), Maxime Le Moing (musique), Sandra Reinflet (photographie)

CC Ouest Vosgien

Coordinatrice : Margaux Lalevée

Universitaire : Réjane Sourisseau, maîtresse de conférences associée au Master « Mondes et métiers de la culture » et au laboratoire de recherche GERiiCO (Université de Lille) ; chargée d'études indépendante pour des réseaux associatifs, la Fondation de France (programme Culture(s) et création), la Fondation Carasso (programme Art citoyen) et des collectivités

Artistes : Marc Namblard (arts sonores), Céline Righi (littérature), Gabriel Fabing, Hugues Reinert (Cie Blah Blah Blah, musique)

CC Mirecourt-Dompaire

Coordinatrice : Anne Floris

Universitaire : Lucie Bacon, géographe post-doctorante (LABERS, UBO) et artiste-auteur cartographe

Artistes : Edgar Alemany, Bastien Girard-Lucchini, Mathieu Fernandez (Troupe IPAC, théâtre, chant), Charles-Henri Despeignes (Cie Les Bruits du Réel, musique, radio), Nicolas Jaillet (littérature)

HAUTE-MARNE (52)

CC Grand Langres

Coordinatrice : Ekaterina Zavizion

Universitaire : Hervé Marchal, professeur de sociologie, Université de Bourgogne Europe, CNRS, MSH Dijon/LIR3S

Artistes : Maxime Le Moing (musique), Edouard Barra (littérature), Sylvie Faivre et Christophe Chatelain (Cie Théâtre Pudding - théâtre)

MARNE (51)

CC de la région de Suippes

Coordination : Marion Rousseau, Directrice Générale des Services de la communauté de communes

Universitaire : Hervé Thibon, co-responsable de la mention MEEF-Premier Degré à l'INSPE de l'académie de Reims - Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), enseignant en Arts plastiques - INSPE, sites de Reims et Charleville-Mézières, CMI-ISN, CIEF, chargé de mission pour la Valorisation du patrimoine artistique de l'URCA

Artistes : collectif de plasticiens 23.03

AUBE (51)

PETR Seine en Plain Champenoise

Coordination : Rieule Mahot, directrice et chargée de mission tourisme ; Murielle Garnesson, chargée de mission généraliste

Universitaire : Catherine Collin, responsable du master Arts de la scène et du spectacle vivant - gestion de projet - développement culturel, UFR Lettres Sciences Humaines, Université de Reims Champagne-Ardenne

Artistes : Clémence Bucher, Hélène Crouzillat, Adèle Lhoutellier (Cie Basses Fréquences, théâtre radiophonique), Estelle Allagnat, Chloé Payen (Cie Gaubi, cirque), Anne Der Haroutiounian (architecture), Elise Boutié (anthropologie), Sébastien Leban (photographie).

MEUSE (55)

CC du Pays de Revigny

Coordination : Paulo De Oliveira

Universitaire : Catherine Collin, responsable du master Arts de la scène et du spectacle vivant - gestion de projet - développement culturel, UFR Lettres Sciences Humaines, Université de Reims Champagne-Ardenne

Artistes : Nicolas Turon (théâtre), Fabrice Bez (musique), Lucie Morel (illustration), Chloé Stenger (arts visuels)

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

CC Bassin de Pompey

Coordination : Carole Bétis

Universitaire : Catherine Collin, responsable du master Arts de la scène et du spectacle vivant - gestion de projet - développement culturel, UFR Lettres Sciences Humaines, Université de Reims Champagne-Ardenne

Artistes : Charlie Zanello (illustration), Maud Galet-Lalande (Cie les heures paniques, théâtre)

CC Seille et Grand Couronné

Coordination : Baptiste Garinet (coordinatrice actuelle : Léonore Périz)

Universitaire : Carole Bisenius-Penin, professeur des Universités, Centre de recherche sur les médiations (UL)

Artistes : Romain Dieudonné (Cie Astrotapir, théâtre), Baptiste Cogitore (littérature et journalisme)

Commune de Longwy

Coordination : Serge Basso

Universitaire : Carole Bisenius-Penin, professeur des Universités, Centre de recherche sur les médiations (UL)

Artistes : Nadège Coste (Cie des 4 coins, théâtre), Sébastien Leban (photographie)

MOSELLE (57)

Commune de Sarrebourg et CC de Sarrebourg Moselle Sud

Coordination : Sabrina Roitel

Universitaire : Cécile Bando, maitresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Artistes : Harmonie Begon (design), Valentine Zeler (photographie), Henrietta Teipel (Cie du Rhin Supérieur, théâtre)

Commune de Florange

Coordination : Elodie Bastien

Universitaire : Sarah Di Bella, universitaire indépendante, historienne du théâtre et dramaturge, Qualifiée MCF depuis 2005, Enseignement Master Université de Metz, Enseignement Licence Université de Poitiers, chercheur associé HAR-Université Paris Nanterre

Artistes : Florian Valloo et Thibaut Sibella (Fanfare couche-tard, musique) ; Mathieu Simonet (littérature)

CC du Saulnois

Coordination : Cécile Chaput

Universitaire : Sarah Di Bella, universitaire indépendante, historienne du théâtre et dramaturge, Qualifiée MCF depuis 2005, Enseignement Master Université de Metz, Enseignement Licence Université de Poitiers, chercheur associé HAR-Université Paris Nanterre

Artistes : Hélène Koenig (Cantorama, musique), Franck Lemaire (Cie des Miracles, théâtre), Aymeric Swiatoka et Gautier Colin (photographie et podcasts)

Contacts des conseillers d'action culturelle et territoriale Pole Industries et Démocratie Culturelles Drac Grand Est

Départements Bas-Rhin et Haut-Rhin

Pierre Vogler

pierre.vogler@culture.gouv.fr / 03 88 15 57 40

Départements Marne et Aube

Élise Mérigeau

elise.meigeau@culture.gouv.fr / 03 26 70 29 52

Départements Ardennes et Meuse

Frédérique Petit

frederique.petit@culture.gouv.fr / tél. 03 26 70 36 97

Département Moselle

Amandine Delbart

amandine.delbart@culture.gouv.fr / 03 87 56 41 84

Départements Haute-Marne et Vosges

Anaïs Guédon

anais.guedon@culture.gouv.fr / 03 87 56 41 79

Département Meurthe-et-Moselle

Emmanuelle Brandenburger

emmanuelle.brandenburger@culture.gouv.fr / 03 87 56 41 84

VADEMECUM

Étude sensible du territoire

Comprendre la démarche - Qu'est-ce qu'une étude sensible du territoire ?

Mettre en œuvre la méthode - Comment conduire une étude sensible du territoire ?

Valoriser les enseignements - Quels résultats et impacts attendre ?

1. Qu'est-ce qu'une étude sensible de territoire ?

Lorsqu'un territoire souhaite s'engager dans une politique volontariste d'éducation artistique et culturelle en direction de ses habitants ou bien lorsque se prépare une deuxième phase de contractualisation, il est nécessaire de faire un état des lieux ou de dresser un bilan. Cela permet de se poser et de prendre conscience de façon objective pour l'ensemble des partenaires potentiels des atouts et des actions qui sont déjà déployés pour atteindre les objectifs mais aussi de faire émerger les leviers à actionner pour rendre cette politique, la plus efficiente possible.

a. *Qu'est-ce que l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ?*

Dans la lignée des droits culturels¹, l'EAC est un outil privilégié à la démocratie culturelle permettant à chaque habitant de se réaliser en tant qu'individu par :

- le développement et la constitution d'une culture personnelle riche et variée ;
- le développement et le renforcement des pratiques artistiques ;
- la rencontre des artistes et de leurs œuvres et la fréquentation des lieux culturels.

L'objectif porté par le Gouvernement est la généralisation de l'EAC, ce qui implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs ministériels, artistiques, culturels, associatifs, territoriaux pour des développer des actions au plus des territoires.

Ces actions font toujours appel à des artistes qui interviennent dans le cadre de projets de résidences artistiques ou d'interventions aux formats plus modestes auprès de tous les publics, des bébés aux seniors, pendant le temps scolaire comme pendant le temps péri et extrascolaire.

b. *Qu'est-ce qu'une politique concertée de l'EAC ?*

Projet culturel de territoire (PCT), schéma de développement culturel, projet local de développement culturel, stratégie culturelle... Ces différentes appellations traduisent une même volonté : celle de se doter d'un outil de cadrage, de référence pour conduire une politique publique en matière culturelle sur son territoire.

La notion de « projet culturel de territoire » ne correspond pas à une terminologie réglementaire ni à un label clairement établi. Aucun cahier des charges n'est commun aux collectivités et ce projet n'est pas défini par les Départements, Régions ou par l'État, même s'ils peuvent y participer en l'impulsant, en le cadrant ou en le finançant. La collectivité détermine elle-même les tenants et les aboutissants de son PCT en tenant compte du contexte politique et culturel au sein duquel elle évolue.

Si la terminologie reste mouvante, cette notion tend à s'articuler autour de certaines idées et grands axes :

- une approche globale stratégique dans le secteur culturel ;
- impliquant plusieurs parties prenantes ;
- tournée vers des objectifs communs pour le développement d'un territoire ;
- se déployant sur et émanant de territoires à échelle variable (communes, EPCI, PETR, regroupement de plusieurs communes...)
- une attention soutenue à l'écoresponsabilité (déplacements, énergies, consommables...)
- mettant en œuvre les droits culturels.

C'est l'armature nécessaire pour un développement culturel responsable et durable et la traduction d'une stratégie construite pour le territoire, c'est donc le résultat de choix.

Ce projet culturel de territoire fixe les objectifs, définit les moyens pour y parvenir et se construit en cohérence avec les axes de développement des autres politiques publiques du territoire, qu'il s'agisse de l'économie, de la jeunesse, de l'environnement, etc. et participe au développement du territoire. Ces objectifs se construisent sur-mesure à partir des caractéristiques locales, de son contexte (urbain / rural / péri-urbain), de son histoire (géographique / sociale / économique) et de sa société civile (habitants).

Le PCT fait partie intégrante de l'aménagement du territoire et croise des enjeux touristiques, économiques et sociaux. Car la culture participe de la vitalité d'un territoire, de son attractivité et incarne un argument de taille, que ce soit pour impulser des initiatives, capter des artistes et des visiteurs, pour renouveler l'offre culturelle et pour entretenir l'intérêt des habitants, particulièrement dans les territoires ruraux qui peuvent souffrir d'un délaissement des jeunes actifs. Il est formalisé dans un document support regroupant les enjeux, les objectifs, les orientations et un plan d'actions sur une période donnée. Ce projet va aussi venir préciser les modalités d'interventions des collectivités dans le champ culturel et le rôle qu'auront à jouer chaque acteur et structure culturels².

c. *Quels sont les territoires ciblés ?*

Quatre départements sont considérés comme prioritaires par la DRAC : les Vosges, la Meuse, la Haute-Marne et les Ardennes. Toutefois une attention particulière est portée aux territoires ruraux. L'échelle territoriale ciblée est celle de l'EPCI.

¹ <https://droitsculturels.org/observatoire/>

² source : <https://culturegrandest.fr/les-essentiels/guide-projet-culturel-de-territoire/en-resume>

d. Quels sont les bénéficiaires ?

Tous les habitants d'un territoire sont concernés y compris les personnes placées sous main de justice, personnes en situation de handicap, dans des établissements de santé, en EPHAD... Toutefois, la jeunesse (de 0 à 25 ans) constitue la cible prioritaire avec la nécessité de créer des passerelles intergénérationnelles et de promouvoir l'inclusion sociale en brisant tous les freins.

e. Quels sont les partenaires potentiels ?

Les communes, les EPCI, les départements, la région, le ministère de l'Éducation nationale à tous les échelons territoriaux (1^{er} degré, 2nd degré), la DRAJES, la CAF entre autres partenaires... Il n'y a pas de dispositif prédéfini mais une adaptation au plus près du substrat local.

f. L'étude sensible de territoire (EST) : une démarche holistique préalable

Sur une période de 3 à 4 mois et pour une durée de 4 à 6 semaines, il s'agit de mettre en résidence sur le territoire 3 équipes artistiques accompagnées d'un/e universitaire. Il s'agit de résidences où la seule contrainte imposée aux intervenants est d'entrer par tous les moyens possibles en interaction avec les habitants, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. A l'issue de la résidence, une étape de travail ou une production plus aboutie est présentée publiquement.

On constate que, dans ce cadre, « les résidences et leurs réalisations ont impliqué des habitant.e.s et su créer des lieux et liens sociaux nouveaux ». Quand le programme se déroule au mieux, est alors réuni dans un souci de co-construction, le triptyque habitant.e.s (le local), artiste (le créateur-passeur), le territoire (les enjeux publics)³.

L'intérêt est de penser « des créations réalisées avec, voire par les habitant.e.s [afin de décaler] la place de l'artiste dans les territoires. De « créateur.ice », avec tout ce qu'induit la traduction profane de cet acte sacré, il devient déclencheur.se ou facilitateur.ice sans perdre pour autant son expertise [...] dans une relation qui est celle d'apprendre l'un.e de l'autre, apprendre ensemble. »

Les créations artistiques participatives [...] valent [...] tout autant pour leur processus que pour leur résultat. La présence artistique deviendrait ainsi une sorte d'échange, non sous un format de don désintéressé et sans retour mais comme étant un acte socio-artistique alimentant sociabilité, création et identification territoriale.

Pour aboutir à ces résultats, il convient de concevoir le territoire dans toutes ses dimensions culturelles : la création, la démocratisation et le patrimoine. Les propositions artistiques devront les considérer comme étant inséparables.

L'universitaire est chargé, en lien constant avec les intervenants, de synthétiser la perception « sensible » des artistes en s'appuyant sur l'existant et en relevant les leviers restant à actionner pour offrir aux habitants un programme de projets d'éducation artistique et culturelle qui puisse enrichir l'offre déjà existante. Un rapport est remis aux élus, rapport préalable à tout type de contractualisation avec l'Etat.

2. Les étapes pour mettre en œuvre l'étude sensible

a. L'intention des élus territoriaux

Les élus qui souhaitent s'engager dans une contractualisation avec l'Etat au titre de l'éducation artistique et culturelle le font savoir par un courrier adressé à la Directrice régionale des affaires culturelles (Palais du Rhin, 2 place de la République, 67082 STRASBOURG Cedex). A la réception de ce courrier, le conseiller chargé de l'action culturelle et territoriale pour le département concerné prendra l'attache du territoire pour organiser une première rencontre.

b. Les réunions préparatoires : concertation et partenariats

• Nomination des personnes responsables du projet

Il faut impérativement, dès le début du processus, nommer un agent de la collectivité chargé de la mission et s'assurer qu'il aura les compétences et les moyens de suivre correctement les différentes étapes en rendant compte très régulièrement à qui de droit. Pour la DRAC Grand Est, l'agent en charge du dossier est le conseiller du pôle IDC en charge du département dans lequel se trouve le territoire.

• Définition des champs artistiques d'intervention

Les décisions sont toujours prises collégalement. A ce stade, la collectivité et la DRAC sont en relation bilatérale. Elles définissent ensemble :

- un retro planning : à partir de la date souhaitée de restitution de l'étude, il faut caler les 3 ou 4 mois au cours desquels les résidences artistiques auront lieu et prévoir les réunions de suivi nécessaires au bon déroulé du projet.
- les champs artistiques qui seront explorés (arts de l'espace –architecture, urbanisme, art des jardins, paysages-, arts du langage –littérature : romans, contes, poésie, mythes-, arts du quotidien –arts décoratifs, design, gravure, tapisserie, émaux, porcelaine-, arts du son –musique, bruitages-, arts du spectacle vivant –danse, théâtre, arts du cirque) en fonction des ressources locales, des habitudes, des équipements, des envies, des besoins...

Il s'agit aussi de cibler une discipline universitaire qui fait sens pour le territoire : sociologie, géographie, ethnologie, médiation culturelle...

Les deux agents en charge du dossier font la synthèse des différents échanges qui ont eu lieu et dressent la liste des artistes et des universitaires susceptibles d'être intéressés par la mission. Rapidement une décision collégiale est prise pour contacter dans les meilleurs délais les équipes artistiques intervenantes, dont le siège social et les territoires habituels de diffusion sont situés hors du département ciblé.

• Réunion préparatoire avec les intervenants : artistes, universitaire

En respectant le cadre calendaire défini, après que les intervenants ont été désignés et ont validé leur participation, une première réunion générale est organisée en présence des commanditaires (élus) pour préciser les attendus et les conditions d'accueil ainsi que répondre aux différentes questions. Le calage des calendriers est opéré. Il est souhaitable qu'une visite du territoire soit organisée à cette occasion.

C'est au moment de cette réunion que les différents besoins en contact sont discutés. Il conviendra de prendre l'attache des autorités compétentes (DSDEN, IEN, Rectorat, CAF...) en tant que de besoin.

Dès cette étape, la communication sur la démarche doit débiter **en interne**. La/Le DGS, toutes les directions, tous les élus doivent être informés régulièrement. La communication externe peut se déployer en direction de la population.

• Consolidation du budget prévisionnel et conditions d'accueil

Le modèle économique repose sur un partenariat clair : la DRAC prend en charge les frais artistiques, de 20 000 à 35 000 euros par évaluation sensible de territoire, tandis que les collectivités financent les volets universitaires, logistiques et l'accueil des artistes.

³ In *Jeunes Estivants, été culturel 2022, le bilan*, Le Labo des cultures, p.27

Dans un cadre de coopération publique, la participation logistique et financière de collectivités (communes, intercommunalités, départements) est [...] soulignée comme un facteur positif [...] par les artistes et les accueillants⁴.

c. Mise en place des résidences de territoire

• Lancement de l'étude sensible

Afin de faciliter leur installation, une journée de découverte du territoire est organisée, réunissant l'ensemble des intervenants (artistes et universitaires) ainsi que les partenaires institutionnels (collectivités, DRAC). À cette occasion, un dossier de présentation du territoire et/ou un bilan des actions menées, rédigé par la collectivité, leur est remis. Un événement de lancement officiel peut être mis en œuvre afin de faciliter la communication auprès des acteurs et de la population.

• Intervention de l'universitaire

Il aura été défini, conjointement entre les artistes et l'universitaire du calendrier de présence *in situ* de ce dernier. Un temps de présence significatif sur le territoire est attendu, **en présence des artistes**. La collectivité est tenue de mettre à disposition de l'universitaire tous les documents nécessaires à l'élaboration de son rapport final. Une réunion (la visioconférence est possible) *a minima* mensuelle est attendue pour faire le suivi des opérations de terrain entre l'universitaire et les artistes engagés.

d. Travail de synthèse : analyse et préconisations

○ Réunion d'échanges avec les élus

Avant la finalisation et la diffusion de son rapport final, l'universitaire présente aux élus commanditaires un rapport provisoire susceptible d'être amendé à la suite des échanges.

○ Rapport final

L'universitaire rédige enfin un document de synthèse qui sera remis aux élus commanditaires. Il prévoit également un résumé reprenant les points saillants de l'étude dans le but d'une diffusion large à la discrétion des élus.

Le rapport final d'une dizaine de pages devra présenter les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui entourent le projet de mise en cohérence de la politique territoriale de l'EAC. Il indiquera quelques préconisations d'axes d'intervention prioritaires afin de mettre en œuvre, de façon concrète et concertée, la politique territoriale d'éducation artistique et culturelle.

e. Restitutions privée/publique

Les artistes qui ont travaillé avec la population doivent présenter leur travail ou une étape de travail lors d'une restitution publique. Lors d'un moment en comité restreint, en présence des élus, des artistes, de représentants institutionnels (DRAC, Rectorat, DSDEN, CAF...), l'universitaire remettra son rapport en le présentant lors d'une réunion à huis-clos.

En fonction des conclusions et des préconisations, si une opportunité de contractualisation se présente (CT-EAC par exemple), le déroulé des opérations spécifiques peut se mettre en route immédiatement.

3. Le suivi

a. le suivi opérationnel

L'agent désigné par la collectivité est chargé du suivi opérationnel qui comprend :

- le suivi quotidien des résidences artistiques (conditions d'accueil, accès, documents, déplacements...);
- l'accueil de l'universitaire et de l'accès aux documents des services ;
- la gestion budgétaire et comptable (cf. infra) ;
- l'organisation des réunions et des présentations publiques et à huis-clos ;
- la communication.

b. le suivi budgétaire et comptable

L'agent désigné par la collectivité se charge de tenir le suivi budgétaire du diagnostic. Cela comprend :

- la rédaction des conventions entre la collectivité et les intervenants (artistes et universitaire) ;
- le traitement des opérations de versements des bourses de résidence pour les artistes et l'universitaire ;

4. Points de vigilance

- Indépendance totale du travail des artistes
- Nécessité de la coordination au niveau local
- Dès le départ (cf. point 3b), nécessité de mettre autour de la table tous les partenaires potentiels (en particulier les services de l'Education nationale)
- Faciliter l'accès aux documents existants dans les services de la collectivité
- Organiser une phase de repérage (1 journée) du territoire avec les artistes et l'universitaire
- Temps de rencontre très réguliers entre artistes et universitaires

⁴ cf. note 2